

Marseille, le 1er mars 2016

Les organisations à :

Monsieur le Préfet de Région

Monsieur le Préfet de Région,

Lors des audiences, des CDEN, des CTSD, nos organisations n'ont cessé de vous alerter sur la situation des écoles marseillaises et les conditions d'enseignement induites pour les quelques 75 000 élèves des écoles maternelles et élémentaires de notre commune.

Depuis quelques semaines, à partir de la lettre d'une Professeure des écoles, les médias se sont saisis de la question de l'état des écoles marseillaises. Comme elle le souligne cette situation de délaissement des écoles n'est pas nouvelle et depuis de nombreuses années, c'est la politique municipale dans le domaine de l'éducation, mais plus largement de l'enfance et de la jeunesse, qui est pointée.

L'état des écoles est très dégradé, avec de grandes inégalités de situations :

- écoles sans locaux pour des ouvertures de classes (cas de nombreuses écoles du centre ville),
- absence ou insuffisance de constructions d'écoles dans des secteurs en pleine expansion urbaine, (exemple de prévision de construction d'école en zone inondable et polluée).
- persistance de préfabriqués,
- écoles très vétustes,
- présence d'amiante, d'animaux nuisibles ...

Au-delà des cas emblématiques, le manque d'entretien et le délaissement des écoles sont la marque commune aux diverses situations particulières.

Pour s'être heurtés au mille-feuille administratif local avec ses interlocuteurs multiples, tous les personnels connaissent la longue liste des travaux demandés et jamais ou très tardivement réalisés pour des réparations de simple entretien (un lavabo ou des WC bouchés, une vitre cassée, un ouvre-porte défectueux, un néon à changer, un panneau d'affichage à poser, des problèmes de chauffage, la présence de cafards et de rats,...).

Tous les membres de la communauté éducative s'accordent à souligner le manque de personnel municipal, que ce soit en maternelle avec la non différenciation ATSEM/ménage, ou en élémentaire par le non respect du cadre d'emploi, mais aussi d'une façon générale sur les taux d'encadrement en surveillance sur la pause méridienne, ne permettant pas toujours d'assurer la sécurité, le remplacement des personnels absents, le temps de ménage,...

Nous dénonçons aussi l'exiguïté de nombreux réfectoires qui oblige à l'organisation de plusieurs services de restauration et des conditions d'accueil qui ne garantissent pas souvent un niveau de confort suffisant

La mauvaise gestion des dotations des fournitures destinées à la vie quotidienne (pharmacie, savon, papier hygiénique...), a pour conséquence une mauvaise répartition sur les écoles.

Les dotations en matériel pédagogique restent notoirement insuffisantes, et les modalités de mise en place des marchés laissent peu de place à la qualité. Le moins disant est toujours retenu avec mauvaise surprise

de découvrir du matériel sitôt entamé sitôt défectueux. Pire, la suppression de certains éditeurs de matériel ou ouvrages pédagogiques des marchés entrave la liberté pédagogique.

Quant à la question de la pratique de l'EPS au moment où Marseille se targue d'être en 2017 capitale européenne du sport, force est de constater que le sport restera dans une sphère élitiste, évènementielle et non un droit pour tous. Plus de la moitié des écoles font état de difficultés pour la pratique du sport (manque d'infrastructure, éloignement, manque de piscines,...). Pire sous couvert de mise en place des TAP, les quelques créneaux de pratique d'activités nautiques (voile ou canoë) pratiquées dans les centres municipaux sont devenus payants et donc inaccessibles aux écoles publiques. Une période d'activité de 10 ½ journées pour une classe revient à plus de 2500€, c'est dire que de fait, seules les écoles privées pourront proposer de telles activités pourtant financées en partie par les finances locales.

Au-delà de l'appréciation sur la réforme des rythmes scolaires, la question des TAP elle aussi pose problème pour les locaux, le matériel et la sécurité.

La préparation de la rentrée prochaine ne peut se faire dans les mêmes conditions qu'en septembre dernier, où par manque de fiabilité des états enregistrés dans sa base de données Italic, alors que « base élève » est mis à jour au quotidien par les directeurs, la Municipalité a laissé près de 700 enfants sans affectation scolaire pendant des semaines.

Certes, les transferts de charges sur les collectivités territoriales sont un réel frein à la réponse, mais sur Marseille au-delà d'une péréquation nécessaire pour obtenir des fonds, c'est aussi le problème d'une politique qui tourne le dos à la jeunesse qui est posée.

Face à une telle situation, ensemble parents, personnels municipaux et enseignants, nous considérons qu'il est temps de mettre fin à ce qu'un journal national avait appelé la « Honte de la République » et d'obtenir un plan de réhabilitation des écoles marseillaises et l'engagement de constructions là où la ville s'étend.

Si nous accueillons avec satisfaction la mise en place de mesures immédiates, nous souhaitons aussi que cela s'accompagne d'un engagement dans la durée de réhabilitation des écoles.

A cet effet, comme cela est précisé dans le courrier commun des Ministres de l'Education et de la Ville, nous demandons la mise en place immédiate d'instances associant usagers et professionnels de l'éducation permettant de faire un état des lieux détaillé et d'établir un plan de rénovation des écoles afin de garantir le droit à l'éducation de tous les enfants dans des conditions normales.

Nous vous remercions par avance de nous préciser les modalités que vous souhaitez mettre en place pour cette concertation, et tenons à vous assurer de notre engagement pour le service public d'Education.

Pascale Beaulieux CGT des Territoriaux de Marseille
Claire Billès pour le SNUipp-FSU 13
Frédéric Bonansea, pour le SDU-FSU 13
Sonia Breuza pour Sud Education 13
Josselyne Cozzolino UNSA Territoriaux Ville de Marseille
Les enseignants et parents du collectif La Castellane
Jean-Philippe Garcia pour la FCPE 13
Carole Gelly pour le SE-UNSA 13
Séverine Gil pour MPE 13
Séverine Girard pour DZ
Karima MOKRANI, Association des parents d'élèves de l'école Saint Mitre
Pascal Pons pour la CGT Educ'action 13
Françoise Valentin pour le SGEN-CFDT